

Publication d'informations en matière de durabilité

Produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales

Le présent document fournit des informations en matière de durabilité au sujet de ce produit financier et il est disponible sur notre site Internet. Il a été élaboré conformément à l'article 10 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. La loi impose de vous communiquer les informations suivantes pour vous aider à comprendre les caractéristiques et/ou les objectifs en matière de durabilité de ce produit financier, ainsi que ses risques. Il est conseillé de lire ces informations parallèlement à d'autres documents et publications qui concernent le produit financier.

Nom du produit	LAZARD CONVERTIBLE EUROPE	Identifiant de l'entité juridique (LEI)	969500VG5VWNZGLPDQ80
-----------------------	----------------------------------	--	-----------------------------

Classification SFDR	Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »)
Pas d'objectif d'investissement durable	
Pas d'objectif d'investissement durable	Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable.
Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	
Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) que ce produit financier promeut ?	Les caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes : - Maintenir une note ESG moyenne pondérée supérieure à l'univers d'investissement. La méthodologie de notation repose sur une combinaison d'analyses ESG exclusives et émanant de tiers qui évalue l'exposition d'une entreprise aux questions ESG significatives propres au secteur et la manière dont une entreprise les gère. - Éviter d'investir dans des entreprises qui enfreignent les normes environnementales et sociales mondiales. Le Gestionnaire évalue les entreprises au regard d'une liste de surveillance générée en interne, qui exploite les informations émanant de fournisseurs tiers. Le Fonds s'est doté d'une politique d'exclusion qui interdit d'investir ou d'établir une exposition à des entreprises que le Gestionnaire considère comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU). Cela permet d'éviter tout investissement qui, au minimum, ne respecte pas les normes sociales et environnementales en matière de droits humains, de travail, de lutte contre la corruption et de dommages environnementaux. - Promouvoir un certain nombre de garde-fous environnementaux et sociaux minimaux en appliquant des critères d'exclusion spécifiques aux entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, la production d'armes militaires, l'extraction ou la production de charbon thermique ou la production de tabac.
Stratégie d'investissement	
Quelle est la stratégie d'investissement utilisée pour satisfaire aux caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut ?	Lazard Convertible Europe est une stratégie d'obligations convertibles gérée activement qui investit dans un univers de titres d'obligations convertibles européennes. Les émissions sont sélectionnées pour le Fonds en utilisant un processus d'investissement fondamental tel que décrit dans le prospectus du Fonds. De plus amples informations concernant la stratégie d'investissement utilisée pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales du Fonds peuvent être trouvées dans le document d'information précontractuel SFDR.
Quelle est la politique utilisée pour évaluer les	L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance adoptées par les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés ne concernera que les émetteurs privés du Fonds. Elle s'appuie

pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés ?	sur un large éventail d'informations de gouvernance provenant de jeux de données ESG établis par des tiers. Ces sources de données fournissent également des informations sur les controverses liées à la gouvernance, qui peuvent permettre d'avertir sur les problèmes de gouvernance dans les sociétés détenues. Les évaluations et informations de gouvernance sont pleinement intégrées aux processus de due diligence en matière d'investissement, à la surveillance continue des émetteurs du portefeuille et aux activités de gérance.
Part des investissements	
Part minimale d'investissement durable	0 %
Tableau/description de l'allocation des actifs	<pre> graph LR A[Investissements] --> B[N° 1 Aligné sur les caractéristiques E/S 90 %] A --> C[N° 2 Autres 0 %] </pre> Vous trouverez de plus amples informations sur l'allocation des actifs du Fonds dans les informations précontractuelles publiées dans le Supplément du Fonds.
Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales	
Comment les caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut, ainsi que les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer chacune des caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut, sont-ils surveillés tout au long du cycle de vie du produit financier et quels sont les mécanismes de contrôle internes ou externes associés ?	1. Les critères d'exclusion spécifiques sont codés dans les systèmes de trading et de conformité, de façon à faciliter la conformité avant les opérations de trading et à empêcher tout investissement dans des titres exclus. Les critères d'exclusion font également l'objet d'une surveillance après les opérations de trading. 2. Les caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques que chaque produit financier promeut sont surveillées en interne par la fonction de gestion de portefeuille concernée, assistée par la fonction de Gestion des risques du Gestionnaire. 3. Une fois par trimestre, les fonctions Conformité et Gestion des risques du Gestionnaire assurent une surveillance des caractéristiques environnementales et sociales et se procurent auprès de sources tierces des indicateurs de durabilité pertinents utilisés pour mesurer ces caractéristiques. Le Gestionnaire coordonne un ensemble de politiques et procédures internes régissant ses processus ESG, qui peuvent être mises à jour ou modifiées afin de prendre en compte l'évolution des pratiques et normes du secteur. L'intégralité des politiques et rapports accessibles au public peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : https://www.lazardassetmanagement.com/ie/en_uk/references/sustainable-investing/policy-documents
Méthodologies	
Quelles sont les méthodologies utilisées pour déterminer dans quelle mesure sont satisfaites les	Le Gestionnaire peut recourir à plusieurs méthodologies différentes pour déterminer dans quelle mesure sont satisfaites les caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut. La méthodologie est choisie en fonction de la source des données utilisées pour mesurer les caractéristiques environnementales ou sociales, à savoir :

caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut ?	1. Pour ce qui est des caractéristiques mesurées au moyen de processus et de cadres qui ont été élaborés par le Gestionnaire, la méthodologie sera décrite en détail dans la documentation spécifique au produit, telle que le Prospectus du Fonds. Toute modification apportée à des méthodologies spécifiques figurera dans les versions mises à jour de la documentation concernée. 2. Pour ce qui est des caractéristiques mesurées par des fournisseurs de données ESG tiers, chaque fournisseur utilise ses propres méthodologies et processus internes. Bien que le Gestionnaire n'ait guère d'influence sur ces méthodologies (en tant que consommateur final de ces données), il s'efforce d'assurer des niveaux appropriés de surveillance et de due diligence afin de veiller à ce que les services soient à la hauteur de la qualité attendue de ces données. Vous trouverez de plus amples informations en ligne à l'adresse suivante : Politique d'investissement durable et d'intégration des facteurs ESG https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/669/SustainableInvestmentAndESGIntegration.pdf Politique SFDR de gestion des risques en matière de durabilité https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/117535/LFMISFDRWebsitePolicy.pdf
Sources et traitement des données	
Comment les sources de données sont-elles utilisées pour satisfaire aux caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut ? Quelles sont les mesures prises pour garantir la qualité des données ? Comment sont traitées les données ? Quelle est la part des données qui sont estimées ?	Le Gestionnaire a accès aux données ESG à partir de sources internes et externes, à savoir : 1. Informations internes, notamment : une liste de surveillance qui énumère les entreprises ayant obtenu des scores médiocres concernant un certain nombre de facteurs de risque ESG et d'activités de gérance (engagement, vote par procuration, résolution des actionnaires) liées aux questions ESG. 2. Données et informations provenant de tiers, notamment : des notations et scores de risque en matière d'ESG permettant une comparaison systématique de la performance ESG entre les entreprises, des analyses de controverses et des informations qui y ont trait, des systèmes de filtrage évaluant la conformité aux normes mondiales et un ensemble plus général d'indicateurs ESG pour les émetteurs (entreprises et États) appartenant à l'univers d'investissement. Parmi les fournisseurs de données externes figurent Sustainalytics, S&P Global Trucost, Bloomberg ESG, MSCI, Clarity AI. Le Gestionnaire évalue la qualité des données que ces prestataires fournissent lors des évaluations de due diligence menées initialement et périodiquement. La couverture de ces jeux de données ne cesse de s'élargir, bien qu'il soit actuellement difficile de communiquer la part des données estimées pour l'ensemble des fournisseurs et des points de données en l'absence d'informations supplémentaires déclarées à ce sujet par les fournisseurs. Le traitement des données en interne peut être réalisé sous différents formats. Par exemple, le Gestionnaire a élaboré des outils de données internes qui permettent de combiner des jeux de données internes et externes provenant de plusieurs sources tierces. Les équipes de gestion de portefeuilles peuvent également accéder à certains jeux de données tiers via des portails, systèmes et rapports en ligne. Vous trouverez de plus amples informations en ligne à l'adresse suivante : Politique d'investissement durable et d'intégration des facteurs ESG https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/669/SustainableInvestmentAndESGIntegration.pdf Politique SFDR de gestion des risques en matière de durabilité

	https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/117535/LFMISFDRWebsitePolicy.pdf
Limites des méthodologies et des données	
Quelles sont les limites potentielles des méthodologies ou des sources de données, et comment ces limites n'affectent-elles pas le respect des caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promet ?	Le Gestionnaire fait observer qu'une limite fondamentale de la méthodologie de l'obtention de données en matière d'ESG est le manque d'informations publiées par les entreprises. Ce constat est particulièrement vrai pour les points de données identifiés comme des incidences négatives en matière de durabilité dans le règlement SFDR. Pour surmonter ces difficultés liées aux données, le Gestionnaire s'appuie sur une combinaison de ressources internes et externes. Les évaluations fondamentales des facteurs ESG menées par le Gestionnaire peuvent également différer de celles des fournisseurs externes, éventuellement en raison de lacunes dans les données des fournisseurs, ou parce que le Gestionnaire cherche à obtenir d'autres informations en utilisant une analyse fondamentale pour compléter les données externes. Vous trouverez de plus amples informations en ligne à l'adresse suivante : Politique d'investissement durable et d'intégration des facteurs ESG https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/669/SustainableInvestmentAndESGIntegration.pdf Politique SFDR de gestion des risques en matière de durabilité https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/117535/LFMISFDRWebsitePolicy.pdf
Due diligence	
Quelles sont les mesures de due diligences dont font l'objet les actifs sous-jacents du produit financier (y compris les contrôles internes et externes ?)	Dans le cadre des processus de due diligence dont font l'objet les investissements, les équipes de gestion des investissements tiennent compte des considérations ESG quand elles choisissent les titres et qu'elles construisent le portefeuille, conformément aux politiques d'investissement en matière de durabilité du Gestionnaire. Vous trouverez de plus amples informations en ligne à l'adresse suivante : Politique d'investissement durable et d'intégration des facteurs ESG https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/669/SustainableInvestmentAndESGIntegration.pdf Politique SFDR de gestion des risques en matière de durabilité https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/117535/LFMISFDRWebsitePolicy.pdf
Politiques d'engagement	
Quelle est la politique d'engagement appliquée, dans le cas où l'engagement fait partie de la stratégie d'investissement environnemental ou social (y compris toute procédure de gestion applicable aux controverses en matière de durabilité dont font l'objet les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés) ?	Le Fonds ne fait pas l'objet d'une politique d'engagement spécifique. Le Gestionnaire peut entreprendre des activités de gérance visant à améliorer la valeur à long terme et intégrer des analyses dans la prise de décision d'investissement. Bien que l'engagement ne soit pas directement lié à la stratégie d'investissement environnemental ou social spécifique du Fonds, certaines activités de gérance peuvent prendre en compte les incidences négatives en matière de durabilité. Vous trouverez de plus amples informations en ligne à l'adresse suivante : Rapport sur le code de gérance pour le Royaume-Uni https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/128307/UKStewardshipCode.pdf

Désignation de l'indice de référence	
Un indice a-t-il été désigné comme indice de référence afin de satisfaire aux caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut ? Si oui, comment cet indice est-il aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales que le produit financier promeut, et où peut-on trouver des informations concernant les données d'entrée, les méthodologies utilisées pour sélectionner ces données, les méthodologies de rééquilibrage et les calculs d'indice ?	Aucun indice de référence n'a été désigné pour satisfaire aux caractéristiques environnementales ou sociales que le Fonds promeut.